

des mesures prises pour résister efficacement à la politique douanière des Etats voisins. Les négociations sont entamées avec le gouvernement allemand, auquel a été remise, par l'intermédiaire de la légation suisse à Berlin, une note diplomatique faisant ressortir que la situation s'est modifiée depuis 1881 dans un sens défavorable aux intérêts suisses. Le Conseil national discutera demain si cette communication doit être renvoyée à la commission des péages.

L'ordre du jour de demain prescrit en outre le projet de loi sur les déchets de l'or et de l'argent, la répartition des tractanda entre les deux conseils, et éventuellement le rapport de gestion.

Conseil des Etats

Le conseil des Etats est entré en séance à 3 heures précises. Son président sortant de charge, M. Zweifel, a prononcé un long discours d'ouverture de session, dans lequel il a signalé d'abord l'attitude de la Grèce à l'égard des grandes puissances, sous un petit peuple obligé de se soumettre devant la force; passant ensuite à notre traité de commerce avec l'Allemagne, il a signalé qu'un office du Conseil fédéral adressé aux Chambres fait part des démarches qui sont faites auprès du cabinet de Berlin par l'intermédiaire de notre ministre M. Roth. L'orateur signale en passant le traité en perspective avec la Roumanie, traité qui vient d'être signé par MM. Aepli et Staub, fondés de pouvoirs de l'exécutif fédéral. Dans les 37 objets qui forment la liste des tractanda des Chambres fédérales pour la présente session. M. Zweifel attire l'attention de l'assemblée sur ceux de ces objets qui sont d'une importance capitale, comme la question de l'alcool, etc. Enfin, la péroraison de son discours a été dédiée aux mutations produites dans ce Conseil et aux morts survenues dans les deux Chambres. Il a insisté sur celle de M. le landammann Vigier, membre influent du conseil des Etats pendant 30 ans, deux fois président de ce Conseil.

On procède à la nomination du bureau.

M. Bory, vice-président, est appelé à la présidence, par 38 voix sur 43 votants.

Vice-président. Au premier tour du scrutin, majorité 22. Ont obtenu des voix, MM. Scherb, 21; Peterelli, 17; Altwegg, 3; Schmidt et Hettlingen, 1.

2^e tour, majorité 22. M. Scherb est nommé par 24 voix. M. Peterelli, 16; Hettlingen et Altwegg, chacun 1.

Sont confirmés scrutateurs MM. Hohl et Chappex, par 37 et 33 suffrages.

Chronique parlementaire. (Corresp. particulière.) — Lorsque, dans votre numéro d'hier, vous avez parlé des candidatures probables pour la vice-présidence des deux conseils, vous avez été très exactement renseigné, pour un journal s'imprimant dans la matinée de lundi.

Pour le conseil des Etats, les noms de MM. Göttsheim et Altwegg ont été en effet très sérieusement mis en avant par plusieurs membres de ce conseil. De même pour la vice-présidence du Conseil national, ceux de MM. Arnold et Zemp, à l'égard desquels vous avez fait vos réserves et elles se justifiaient pleinement, si l'on tient compte de la majorité radicale de notre Chambre des députés.

Toutes ces réflexions ont été exactes jusqu'à dimanche soir; lundi, dans la matinée, les pourparlers ont continué entre les premiers députés débarqués. Comme ce n'est qu'entre une et deux heures que sont arrivés la plupart de ceux-ci, ce n'est qu'à partir de ce moment qu'on a pu connaître la disposition des esprits et c'était trop tard pour confier au télégraphe une dépêche à votre adresse.

Conformément à la tradition, MM. les vice-présidents Morel et Bory ont passé à la présidence de leurs Chambres respectives. Pour la vice-présidence, il s'est passé, cette fois-ci, au National comme aux Etats, quelque chose qui démontre encore une fois combien les résultats d'un scrutin sont susceptibles d'être capricieux.

Aux Etats, ce n'est pas M. Altwegg, député de Thurgovie, qui a été élu vice-président, mais l'autre député de ce canton, M. Scherb (nuance gauche modérée).

Comme on savait, dans ce conseil, que M. Zemp était sérieusement porté à la vice-présidence du National, ce fait a empêché qu'on n'appuie avec plus d'entrain la candidature de M. Peterelli (Grisons); un certain nombre de députés ont aussi fait l'observation que, puisque le président sortant de charge du National était un Rhétien, il n'y avait pas lieu de favoriser de nouveau une candidature grisonne; de là les quelques voix qui ont manqué à M. Peterelli candidat de la droite.

Au Conseil national, M. Zemp a donc été élu au premier tour à une importante majorité. Cette élection que la droite espérait sans trop y compter, a été pour beaucoup une véritable surprise. On veut y voir une tendance vers la conciliation, mais il y a dans cette fraction de l'assemblée, un groupe, qui semble presque craindre que,

par ces sortes de concessions, le parti ne soit compromis, qu'il n'ait abdiqué en acceptant des honneurs qu'il n'a pas pu obtenir par lui-même et qui lui donnent, pour cette raison, la position d'un obligé.

Au moment de la proclamation de l'élection de M. Zemp, quelqu'un s'est écrié à côté de nous: C'est l'enterrement définitif de la motion Zemp et consorts; un enterrement de première classe. Ceci peut produire cela. Quoi qu'il en soit, c'est depuis 1848 la première fois qu'un député appartenant au groupe de la droite catholique ultramontaine prend place à la vice-présidence qui conduit à la présidence du Conseil national.

En thèse générale, on s'attend à une session d'affaires traitées avec le calme et la courtoisie qui n'ont pas toujours caractérisés les délibérations de nos conseils législatifs fédéraux.

Militaire. — Les officiers d'état-major de la 7^e division ont eu leur réunion annuelle à Olten. M. le colonel divisionnaire Zollikofer a abordé, dans son discours d'ouverture, la question des fortifications, et a félicité le Conseil fédéral de sa récente décision au sujet de l'organisation du land-sturm.

Une intéressante discussion a ensuite surgi sur la question de savoir si, dans les années où un officier supérieur n'a pas de cours de répétition, il ne doit pas être tenu à fournir des travaux de critique, par exemple, en un mot, des études de son cru sur les manœuvres militaires qui ont eu lieu récemment. L'assemblée a émis un vœu favorable à cette proposition.

Coupons de chemins de fer. — Nous avons déjà dit que l'Association des voyageurs de commerce demandait aux Compagnies de chemins de fer l'institution de coupons à souches, remplaçant les billets ordinaires. Les coupons seraient délivrés par cahiers de 1000 à 2000 kilomètres, et seraient valables pendant un temps déterminé. Le rabais sur le tarif ordinaire serait de 25 %.

L'Association des voyageurs de commerce demande en outre que les billets de retour soient valables pour trois jours lorsqu'ils ont été pris au guichet un dimanche.

Ecole polytechnique. — Le Conseil fédéral a décidé de recommander aux Chambres fédérales une proposition tendant à donner, à l'école polytechnique, des cours de technique artistique et d'économie agricole. A cet effet, et afin de favoriser la création de stations d'essai pour la culture des arbres fruitiers et de la vigne, le crédit annuel du Polytechnicum sera élevé d'une somme de 15,000 à 20,000 fr.

Protection. — On se souvient que la Société d'agriculture suisse a demandé, par pétition, l'élevation des droits d'entrée sur le bétail, les porcs (surtout en ce qui concerne les animaux destinés à la boucherie), le beurre, la farine, etc., en vue de favoriser la production indigène.

Une Commission convoquée par le département fédéral des péages pour s'occuper de cet objet, propose de faire droit à la pétition, excepté pour ce qui concerne les farines. Le dicastère des péages proposera, en conséquence, au Conseil fédéral, un projet dans le sens de la demande de la Société suisse d'agriculture.

Grand Conseil bernois. — (Corresp.) La nouvelle assemblée sortie des élections du 2 mai s'est réunie aujourd'hui lundi à 2 h. Presque tous les députés répondent à l'appel. M. R. Trachsel préside en qualité de doyen d'âge.

Un rapport du conseil exécutif conclut à la validation de toutes les élections, celles de Wahlern et Guggisberg exceptées. Personne ne demandant la parole ces conclusions sont adoptées et le bureau provisoire est chargé de nommer une commission de cinq membres pour s'occuper des élections contestées.

La séance est levée à trois heures.

Les nominations auront lieu demain. Ce soir, assemblées préparatoires. On parle, pour le conseil exécutif, de la candidature du colonel Scherz et d'autres que le télégraphe vous apportera.

Affaires vaudaises. — Nous avons été assez surpris de voir le *Démocrate* de Payerne, dont nous ne songeons pas à nous constituer le défenseur, se trouver en délicatesse avec le démocratique Conseil d'Etat du canton de Vaud.

Un communiqué paru dans la *Revue* du 5 courant, accuse le journal broyard de prononcer des « calomnies » à l'adresse de l'administration cantonale vaudoise, à propos de l'hôpital cantonal. C'est pour nous une énigme de voir l'exécutif de notre voisin avoir maille à partir avec ses meilleurs amis du nord du canton. Le vieux proverbe populaire qui dit « qu'on n'a pas de pire ennemis que ses amis » se confirmerait-il encore une fois ?

Un préfet en faillite. — Le *Journal du Jura* annonce que le président du tribunal de Bienne a déclaré en état de faillite M. le préfet Wyss, celui-là même qui s'est acquis une si singulière réputation par des scènes du pugilat contre ceux qui n'avaient pas l'heur de lui plaire.

Tribunaux de commerce. — La Société bernoise pour le commerce et l'industrie, réunie dimanche dernier à Langenthal, a décidé, après avoir entendu un rapport de

Jusqu'à présent notre gouvernement n'a pas jugé à propos de s'émouvoir de ce que, périodiquement, le correspondant fribourgeois du journal gouvernemental vaudois dénaturait, à journée faite, les actes des autorités élues légalement par le peuple du canton de Fribourg et ses représentants. Nous pourrions dire aussi avec le communiqué officiel de la *Revue* que « critiquer, ce n'est pas renseigner le pays, c'est le tromper ».

On se demande si la machine gouvernementale vaudoise *revisée* commencera à se détraquer ? Honni soit qui mal y pense !

Une conférence (Correspondance de Berne). — Samedi soir, le parti ouvrier avait convoqué une assemblée au Rutli, pour entendre une conférence de M. le conseiller national Stampfli sur la réforme pénitentiaire dans le canton de Berne.

M. de Wattenwyl, conseiller d'Etat, M. le D^r Schwab, M. John, procureur d'arrondissement, M. Bächtold, ancien membre du Grand Conseil, M. Fischer, président de l'Association ouvrière (ne pas confondre avec le parti ouvrier), M. Hohl, journaliste, ont pris successivement la parole.

M. Hohl a fait, comme conclusion du débat, la proposition suivante, qui a été acceptée par une majorité évidente :

« L'assemblée exprime à la précédente législature sa satisfaction pour les perfectionnements qu'elle a apportés dans le régime des prisons (elle n'a presque rien fait sous ce rapport. — Note de notre corresp.) et formule le vœu que le nouveau Grand Conseil reprenne, dans un bref délai, cette question, afin qu'elle reçoive une solution avantageuse et économique. »

C'est dans ce sens qu'une communication sera adressée à l'autorité bernoise.

Lundi soir séance de l'Association ouvrière pour s'occuper de la question des grèves. Notre correspondant nous en enverra la relation.

Mgr Mermillod à Lausanne. — Nous lisons dans la *Novelliste vaudois* :

« La paroisse catholique de Lausanne était en fête dimanche à l'occasion de la visite pastorale de l'évêque du diocèse en tournée de confirmation.

Samedi, Mgr Mermillod avait fait les visites officielles d'usage.

Hier, dimanche, l'église était très bien décorée pour la cérémonie de la confirmation, qui réunissait auprès du chef du diocèse à peu près 400 enfants.

Une foule compacte assistait à l'office du matin. Mgr Mermillod a fait un très beau discours sur la sanctification du dimanche et les devoirs des parents.

A midi, les autorités de la ville, le conseil de paroisse et divers ecclésiastiques assistaient au dîner offert à la cure par M. Déruaz. Divers toasts ont été portés; nous citerons celui de M. le curé rappelant que c'était aujourd'hui le 51^e anniversaire de la consécration de l'église à laquelle assistait le vénérable doyen Longchamp, présent, et rappelant aux autorités qu'à cette date la paroisse avait déjà trouvé l'appui nécessaire, la plus grande tolérance et que dès lors rien n'est venu la troubler.

D'autres toasts ont été portés par M. le syndic Guénoud, M. Jordan-Martin, président du Conseil d'Etat, affirmant de nouveau les témoignages de sympathie pour Sa Grandeur et l'esprit de tolérance qui anime et animera toujours le Conseil d'Etat envers les catholiques.

Mgr Mermillod a remercié toutes les autorités d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette fête de paroisse; il a fait un rapprochement spirituel des diverses routes qu'il avait eu l'occasion d'admirer dans sa tournée cantonale, faisant allusion aux fonctions du chef du département des travaux publics, et à la route du paradis qui doit aussi nous conduire au but éternel.

A 2 1/2 h. a eu lieu la confirmation; après une visite aux écoles Mgr Mermillod est parti à 7 heures dans la direction d'Échallens.

En somme, la présence de l'évêque a été pour la paroisse catholique de Lausanne une véritable fête qui laissera de bons et agréables souvenirs. »

Fraudes. — Comme nous l'avons annoncé hier, par une dépêche, le contrôle de la Chaux-de-Fonds doit avoir fait la découverte que les monteurs de boîtes de Besançon vendaient des boîtes dites « fourrées » (cuivre plaqué d'or).

On comprend l'indignation de la population horlogère du Jura neuchâtelois, si jalouse de conserver à cette industrie nationale, notre renommée de probité.

Leo XIII cellam maximam vetustate fatiscentem ingenti molitione producendam lacandamque curavit — vetus musivum multis jam ante partibus instauratum ad antiquum exemplar restituit — et in novam absidem opere cultique magnifico eorumque transferrit aulam transversam — laquedri et contignatione refectis expoliri jussit anno Chr. MDCCCLXXXIV. Sacri Princ. VII.

Au milieu de la platonie s'élève le trône pontifical. Cinq marches ornées de mosaïques

M. le directeur Alfred Werder, de pétitionner auprès du Grand Conseil pour lui demander la création de tribunaux de commerce, conformément à l'art. 65 de la Constitution cantonale.

Nouvelles de l'étranger

Lettre de Rome
(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Rome, 4 juin.

Hier fête de l'Ascension à eu lieu l'ouverture et l'inauguration de la nouvelle abside de Saint-Jean-de-Latran. La basilique latérane est comme on le sait, la première église du monde car elle est la cathédrale du Pape. Après son couronnement à Saint-Pierre, le Souverain-Pontife doit aller prendre possession de Saint-Jean-de-Latran où on l'intronise sur le siège pontifical. La basilique de Latran est d'après tous les auteurs la première qui ait été bâtie à Rome. Constantin converti à la foi céda le palais du Latran au Pape saint Sylvestre et fit élever à côté une splendide basilique que le Pape consacra en l'honneur du divin Sauveur. C'est ainsi que l'Eglise sortant des catacombes établit son premier sanctuaire au milieu de Rome païenne. La basilique constantinienne était d'une splendeur telle que le peuple y voyant la profusion d'or et d'argent l'appela *Basilica Aurea*. Cette basilique fut détruite lors des invasions des barbares qui enlevèrent ses trésors et la saccagèrent à fond. Les Papes la relevèrent plusieurs fois et la restaurèrent. En 1291, Nicolas IV voyant que l'ancienne abside tombait en ruine, la fit reconstruire des fondements et l'orna d'une mosaïque exécutée par Frère Jacques de Torrita, Franciscain, et par Gaddi. Cette abside existait jusque de nos jours. Les incendies firent bien des ravages dans le cours du temps, mais les plus grands dégâts sont l'œuvre des Borromini, Fontana et Galilei, qui, cédant au goût de leur temps ont transformé la nef et la façade, enlevant les magnifiques colonnes de la nef et les remplaçant par des pilastres monstrueux ornés de statues colossales des apôtres. La façade ancienne fut détruite pour être remplacée par celle que nous voyons maintenant. De l'ancienne basilique il ne restait que l'abside, très petite et se prêtant mal au développement des grandes cérémonies pontificales. Dans le courant de l'année 1875 on remarqua que l'abside de Nicolas IV se lézardait en différents endroits et que certaines parties menaçaient ruine. Le chapitre de Latran envoya alors une députation à Pie IX pour lui exposer l'état des choses et demander des réparations urgentes. Pie IX fit faire ces réparations, mais elles se montrèrent bientôt insuffisantes et sur les instances du chapitre on décida que l'on examinerait s'il y avait lieu de reconstruire entièrement l'abside, profitant de cette occasion pour l'agrandir. Les archéologues et les architectes consultés furent d'avis très divers, les uns voulaient la conservation de l'abside telle qu'elle était, les autres affirmaient qu'on ne pouvait la restaurer mais qu'il la fallait entièrement rebâtir. Sur ces entrefaites Léon XIII succéda à Pie IX et dès le commencement de son pontificat, il s'occupa de la restauration de la basilique latérane. M. Busiri ancien architecte de la basilique auquel succéda M. Vespignani, avait présenté le projet de transférer l'abside entière à l'aide d'un immense mécanisme. Ce projet sourit à Léon XIII qui tient grand compte de toutes les inventions modernes et protège toujours les entreprises de l'art et de la science. Le Pape fit venir à Rome plusieurs architectes et ingénieurs étrangers de renom et leur soumit le projet de translation de l'ancienne abside. Un congrès se forma; on étudia les plans de M. Busiri qui furent trouvés admirables. Seulement l'ancienne abside n'aurait pu résister à la translation à cause de ses fissures et de ses restaurations successives qui l'avaient ébranlée. On dut renoncer à ce projet gigantesque et Léon XIII approuvant les plans de M. Vespignani ordonna la reconstruction de l'abside tout en recommandant d'y replacer l'ancienne mosaïque du fond et les autres monuments importants. Les travaux furent commencés par M. Virginio Vespignani qui mourut en 1882 et auquel succéda son fils François Vespignani. Ils ont été heureusement terminés pour ce jour-ci et font vraiment honneur à l'architecte et à ceux des artistes qui y ont pris part. L'abside a été allongée de 20 mètres, au fond dans la calotte et une partie de la platonie on a replacé l'ancienne mosaïque représentant le divin Sauveur, la Vierge, les apôtres, saint François d'Assise, saint Antoine de Padoue et Nicolas IV. Cette mosaïque est très belle et son symbolisme a été l'objet des études de ceux qui s'occupent de cette partie si riche de la religion chrétienne. La platonie est recouverte de mosaïques en style byzantin. Le transport et la conservation de l'ancienne mosaïque a été l'objet de soins particuliers. Il fallait la détacher soigneusement par carrés, la numéroter pour la remettre ensuite dans la calotte nouvelle de l'abside. Ce travail a été exécuté à perfection par les artistes de la fabrique de mosaïques du Vatican. C'est ainsi que grâce à la sagesse de Léon XIII, on a sauvé cette partie la plus intéressante de l'ancienne abside. Sous les mosaïques on lit l'inscription suivante :

Leo XIII cellam maximam vetustate fatiscentem ingenti molitione producendam lacandamque curavit — vetus musivum multis jam ante partibus instauratum ad antiquum exemplar restituit — et in novam absidem opere cultique magnifico eorumque transferrit aulam transversam — laquedri et contignatione refectis expoliri jussit anno Chr. MDCCCLXXXIV. Sacri Princ. VII.

RESERVOIR MÉTÉOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

	Mai	2	3	4	5	6	7	8	Jun
725,0									725,0
720,0									720,0
715,0									715,0
710,0									710,0
705,0									705,0
700,0									700,0
695,0									695,0
690,0									690,0

THERMOMÈTRE (Centigrade)

	Mai	2	3	4	5	6	7	8	Jun
7 h. matin	15	11	15	12	12	12	13	13	7 h. matin
1 h. soir	26	22	23	17	20	12	20	20	1 h. soir
7 h. soir	20	18	15	15	14	14	14	14	7 h. soir
Minimum	15	11	15	12	12	12	12	12	Minimum
Maximum	26	22	23	17	20	14	20	20	Maximum

jusque dans leurs replis les plus secrets. Si le souffle d'humanité qui va faire entrer les Israélites dans la société est le souffle chrétien, la France et l'Europe n'ont rien à craindre; mais si c'est le souffle du philosophisme, il faut s'attendre à la tempête et au plus redoutable inconnu, même pour les juifs.

Cet ouvrage est une véritable révélation historique et vient combler une lacune. Les Israélites sont aujourd'hui au pinacle, tous les yeux le constatent. Mais on ignore absolument de quelle manière cette élévation s'est produite. C'est la très instructive et très curieuse révélation que ce livre apporte. Il sera lu avec avidité, d'autant que l'historien, placé en quelque sorte au confluent des choses israélites et chrétiennes, religieuses et politiques, a pu mieux que personne observer, recueillir, et par là, expliquer ce qui aurait pu échapper à tout autre écrivain. Rien n'a été négligé de notre part pour être en mesure de dire la vérité. Nous sommes allés aux sources. La divine Providence nous a fait découvrir des documents précieux, originaux, complètement inédits. Vingt ans ont été consacrés à les rassembler et à les étudier en eux-mêmes et à la clarté des événements contemporains.

M. SOUSSENS, Rédacteur

la mort de LL. EEmes les cardinaux Mac-Closkey, Panebianco et Angelo Jacobini, morts récemment, et les cardinaux Chigi, Lasagni, Schwarzenberg et Nina.

Nul doute qu'elle ne soit accueillie avec une joie respectueuse dans toute la chrétienté par tous ceux qui ont pu apprécier les mérites et les services divers qu'a voulu honorer et récompenser Sa Sainteté Léon XIII, en conférant aux Eminentissimes élus la dignité la plus haute qui soit dans l'Eglise.

Bibliographie

L'entrée des Israélites dans la société française et les Etats chrétiens, d'après des documents nouveaux, par l'abbé Joseph LÉMANN. — Deuxième édition. — Paris: Imprimerie Lecoffre, et Imprimerie catholique, Fribourg. — Un beau volume, in-8°, prix: 7 fr. 50.

M. Drumont et M. Lémann, sans être entendus, sans même se connaître, ont publié à la même heure deux ouvrages d'une importance capitale. Le premier jette ce cri d'alarme: *La France devient juive, l'Europe devient juive!* M. Lémann expose les causes de ce mal

accompli à San Eusebio la troisième probation. L'année suivante le Père Général l'envoya en Amérique dans le collège de philosophie et de théologie qui venait d'être fondé pour les étudiants de la Compagnie dans les Etats-Unis et au Canada.

L'attention du monde savant s'était déjà portée sur le P. Mazzella, lorsqu'en 1860 il soutint à Lyon une dispute publique *De universa Theologia; en Amérique il ne tarda pas à justifier sa renommée de théologien consommé. Sa Sainteté Léon XIII manifesta le désir de le voir revenir à Rome, où il fut appelé pour donner à l'université grégorienne au commencement de 1879 une nouvelle impulsion aux hautes études thomistes, d'après les prescriptions de Léon XIII.*

Le R. P. Mazzella est un des membres les plus distingués de l'Académie romaine de saint Thomas d'Aquin et ses publications théologiques sont connues dans le monde entier. C'est le second membre de la Compagnie de Jésus qui depuis quelques années est appelé au Sacré-Collège.

Rappelons pour terminer cette courte étude, sur certaines parties de laquelle nous aurons peut-être à revenir, que la nouvelle promotion cardinale va combler les lacunes causées par

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C^{ie} Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

LE PHILANTHROPE
Boisson végétale mousseuse très rafraîchissante (Sans alcool ni vinaigre)
Fabriquée par HERM. LUDWIG, à Berne
On peut se procurer les ingrédients nécessaires à la fabrication de 10 litres de philanthrope, avec indication sur la manière de s'en servir, en paquets de 1 fr. 50, chez Charles LAPP, à Fribourg. (O. 424)

Avis aux parents
Trois jeunes demoiselles émancipées des écoles primaires auraient l'occasion d'apprendre l'allemand sous de très favorables conditions auprès d'une honorable famille où elles seraient très bien traitées et pourraient en même temps apprendre le repassage, le lavage ainsi que la cuisine et le service de table. Prix de pension mensuel 30 fr. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mademoiselle Rosette Rindlisbacher, auf der Moos, près Seeven, Soleure. (O. 433)

M. SPAICH, facteur d'orgues,
à Rapperswyl, a visé son honorable clientèle qu'il est à Promasens jusqu'au 23 courant. Les personnes qui désirent s'adresser à lui pour quelques renseignements, doivent lui écrire à Promasens (Glâne).
Spaich & fils. (O. 435)

BOURGEONS ET NEZ ROUGE (couperose)
ATTESTATION
Affecté depuis longtemps d'une désagréable maladie éruptive au visage, **bourgeons et nez rouge**, d'une nature très opiniâtre, je me suis adressé, après l'insuccès des soins d'autres médecins, à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, qui accepta de me traiter par correspondance.
Le résultat a été frappant; en peu de temps je me trouvais tout à fait guéri de ce vilain mal. C'est donc en toute conviction que je puis recommander M. Bremicker pour toute maladie de la peau. Aussi garantit-il lui-même dans tout cas curable. (O. 346)
Einsiedeln, septembre 1885.
J. B. Boulter, boulanger.

ON DEMANDE
une très bonne cuisinière, sachant aussi faire la pâtisserie. — Gages élevés. — Envoyer offres et références à M^{me} Quenec, Verrerie de Semsales. — Entrée le 15 courant. (H. 350 F.) (O. 436)

LA MEILLEURE LOTION
Nouvelle découverte infaillible et garantie contre les pellicules et la croûte de cheveux se trouve chez
FOLLER, coiffeur,
147, Rue du Tilleul, 147.

HOTEL ET BAINS DU LAC-NOIR
Ouverture le 10 juin
(O. 417) Départ journalier de la poste à 4 1/2 heures du soir. (H. 328 F.)
En vente à l'Imprimerie catholique suisse
OUVRAGES
POUR LE
MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, entretiens de Notre-Seigneur avec la Bienheureuse Marguerite-Marie, par l'auteur du *Mois de la Vierge Marie*. Edition de luxe, papier japonais, avec 20 cadremment rouge, vignettes, relié chagrin. Prix: 4 fr. 20.

La Théorie de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus d'après les documents authentiques et les sources originales, par l'abbé Jules THOMAS, Dr en théologie. 3 fr. 50.

Les Trois Mois de Jésus. Janvier, juin, juillet, consacré à Jésus, suivis d'un exercice pour entendre la sainte messe en l'honneur du Sacré-Cœur, avec approbation. 30 cent.

Le Mois du Sacré-Cœur de Jésus préparé par le Mois de Marie pour l'union des cœurs, par Pierre LACHEZE (de Paris). 1 fr. 50.

Mois du Sacré-Cœur des enfants de Marie, par le R. P. HUGUET. 5^e édition. 75 cent.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, par Mgr de Ségur. 75 cent.

Petit Mois du Sacré-Cœur de Jésus; pensées pieuses pour le Mois de juin, extraits du livre de Piété de la jeune fille, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, 147^e édition. 20 cent.

Le Mois du Sacré-Cœur pour tous, ou la dévotion au Sacré-Cœur pendant le Mois de juin. 15 cent.

Huit jours au Sacré-Cœur à Montmartre; méditations, documents, prières, par le chanoine Elie REDON, missionnaire apostolique. Extrait partiellement de la *Jeune fille chrétienne*. 1 fr. 25.

Eclaircissements sur l'Association du Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous. 10 cent.

Les dévotions des amis de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge ou pieuses prières composées par le Vénérable Louis de Blois. 1 fr. 25.

Le Sacré-Cœur, réponse à certaines attaques contemporaines, par L. LE BRIARD. 50 cent.

Manuel de l'Association du Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous. 1 fr. 25.

Neuvaine du Cœur de Jésus, par saint Alphonse de Liguori. 20 cent.

Les disciples du Sacré-Cœur de Jésus ou Petit Mois du Sacré-Cœur. 50 cent.

Trente-Trois considérations sur le Sacré-Cœur, suivies de lectures pour le 1^{er} vendredi de chaque mois, par l'auteur du *Mois du Sacré-Cœur*. 80 cent.

Le Sacré-Cœur de Jésus, exposé théologique et pratique de la dévotion au Sacré-Cœur, par le R. P. JEAN-MARIE, Français de l'Observance, docteur en théologie. 2 fr.

Le vrai dévot au Sacré-Cœur de Jésus à l'école du divin Maître et devant son autel; exercices enrichis d'indulgences en l'honneur du Sacré-Cœur. 90 cent.

Vraie dévotion au Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. l'abbé COULON. 2 francs.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le P. J. CROISER, S. J. 1 fr.

Année du Sacré-Cœur de Jésus. Une pensée extraite des œuvres du Père de la Colombe et de la Bienheureuse Marguerite-Marie pour chaque jour de l'année. 60 cent.

Le Sacré-Cœur de Jésus dans ses rapports avec Marie, étudié au point de vue de la théologie et de la science moderne; ou Notre-Dame du Sacré-Cœur, par le R. P. Jules Chevalier, supérieur général des missionnaires du Sacré-Cœur. Honoré d'un bref de S. S. Léon XIII et orné de quatre belles gravures photographiques. 1 splendide volume in-8° de plus de 800 pages. Franco. 7 fr. 50.

Les trésors du Cœur de Jésus, d'après la B. Marguerite-Marie, par le chanoine J. M. A. missionnaire apostolique. Franco. 50 cent.

Le chrétien dévoué au Sacré-Cœur de Jésus. Exercices de piété, par M. l'abbé d'Hérouville. Nouvelle édition contenant les litanies et l'office du Sacré-Cœur. In-18 de 326 p. 1 fr. 25.

GRANDE LIQUIDATION
Liquidation complète au **Magasin Majoux** et au **Magasin 76, Rue de Lausanne, 76**. Ces magasins étant loués et le déménagement étant fixé pour le 20 courant, on offre à vendre: Deux banques de magasin, un petit bureau et diverses planches pour rayons à très bas prix. Afin de liquider promptement les marchandises qui restent en magasin, on offre toutes les marchandises à prix réduits. Aperçu des prix:
500 mètres grisette tramé fil à 1 fr. 50. 100 couvertures en laine très grandes. Cretonne, inéline, cotonnes, étoffes pour robes, draps pure laine vendus à des prix sans pareils, toiles de coton écru et blanches. Un choix énorme de rubans, ainsi que quelques confections d'été. (O. 437/374)
La vente n'est fixée que jusqu'au 20 courant.
Profitez et hâtez-vous.
J. BLUM & Fils.

Annonce de Vente
La masse en discussion de Claude Ducarroz, fera vendre en mises publiques à l'auberge de la Glâne, rière Villars, près Fribourg, le mardi 15 juin courant, à 9 heures précises du matin:
1° La prède anberge et ses dépendances, bien situées sur la route Fribourg-Posieux-Bulle;
2° Les fleuries en foin, regain et autres existant sur les mêmes articles;
3° Une quantité de vins blancs et rouges en tonneaux et en bouteilles, liqueurs diverses, vases et ustensiles de cave, verrerie, vaisselle, batterie de cuisine, linge, literie, meubles, etc.
La vente sera commencée par celle des immeubles.
Fribourg, le 7 juin 1886.
(O. 438/373)
Par ordre:
Greffé du Tribunal de la Sarine.

VIENT DE PARAITRE:
L'ENTRÉE DES ISRAÉLITES
DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LES ÉTATS CHRÉTIENS
D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX
Par l'abbé JOSEPH LÉMANN
3^{me} édition. — Prix: 7 fr. 50.
EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE, FRIBOURG, SUISSE
LA R. M. JAVOUHEY
FONDATRICE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY
HISTOIRE DE SA VIE, DES ŒUVRES ET MISSIONS DE LA CONGRÉGATION
Par le R. P. DELAPLACE
2 forts volumes in-8°. — Prix: 10 fr.